

Esthétique ou gaspillage de l'argent public ?



La rénovation de l'espace Jean Lurçat, décidée en 2012, est terminée et la réalisation semble correcte. Mais à l'automne, de très nombreux Juvisiens ont été scandalisés par la destruction du parvis accompagnée du massacre des cèdres qui le bordaient.

À leur place, a été installé un parvis totalement minéralisé mais « très esthétique » selon l'explication fournie par la Municipalité ; à titre de garniture, deux arbres maigrichons sont perdus dans cet univers de granite aux allures de faux marbre. Ils sont accompagnés de deux jets d'eau guère plus imposants.

Ce projet de parvis n'a jamais été présenté à la population et aucun affichage déclaratif n'a été prévu sur le site, ce qui constitue un non respect de la loi.

Et surtout le coût de ce parvis interpelle : la facture se monte à la « modique » somme de... **430 000 €.**

On ne peut s'empêcher de le comparer aux suppressions de classes transplantées pour les enfants des écoles ou aux réductions des subventions aux associations éducatives décidées par la même Municipalité.

Même en gaspillant l'argent public dans un but purement « esthétique », n'est pas Genève qui veut.

Sur le même thème en octobre 2017, [Les arbres éliminés du centre-ville](#)